



# Négociations annuelles obligatoires 2023

## Déclaration de la CGT SAE

La CGT ne cautionne pas un appauvrissement des salariés. Avec une augmentation générale de 3% pour une inflation constatée en 2022 de 6%, c'est bien une perte que les salariés subiront.

Le talon de 108€, la prime énergie augmentée de 9€, la revalorisation de la grille de 3% et donc de la prime d'ancienneté de quelques euros ou du 1<sup>er</sup> plancher du 13<sup>ème</sup> mois ne suffiront pas à compenser les pertes dues à l'inflation.

La CGT ne cautionne pas une dévalorisation des qualifications. Avec une augmentation de la grille de salaire de 3% et du SMIC sur un an de 6.62%, c'est la plus forte dévalorisation de la grille dans l'histoire de Safran Aircraft Engines. Cela ne présage rien de bon sur la mise en place de la grille de la nouvelle convention collective en 2024.

La CGT ne cautionne pas les mesures discriminatoires entre salariés avec le maintien de 3 planchers pour le 13<sup>ème</sup> mois. Pour un même salaire, des salariés pourront avoir plusieurs centaines d'euros d'écart sur leur 13<sup>ème</sup> mois (875€ entre niveau 4 et 5 et 460€ entre niveau 5 et 6 ou plus)

La CGT regrette le déroulement des négociations où les revendications de la CGT sont systématiquement jugées irréalistes du fait que la CGT ne signe jamais les mesures salariales. Pourtant cette année, la CGT ne revendiquait qu'un budget de 8.5% alors que la CFDT revendiquait 9% et la CFE-CGC 10%

La CGT regrette que les objectifs de chaque mesure salariale ne soient pas systématiquement expliqués et justifiés.

La CGT regrette les positions dogmatiques de la direction qui refuse toujours des augmentations générales pour les cadres et une Mesure Automatique de Révision des Salaires pour anticiper l'inflation 2023 qui sera certainement très forte sur l'alimentaire et l'énergie.

La CGT regrette le chantage systématique de la direction en cas de non signature. La valorisation d'une signature ne doit pas se faire en dégradant les augmentations générales et individuelles mais en valorisant des mesures complémentaires.

La CGT regrette que l'intersyndicale vole en éclats devant la direction avec le positionnement de 2 organisations syndicales qui reviennent sur la revendication unitaire d'un cadrage insuffisant à 5.5%, et qui sur une réunion de positionnement convoquée au dernier moment valident les mesures salariales de la direction suite à une revalorisation de 5€ de la prime énergie, et sans même consulter leurs syndiqués.

Avec ces mesures salariales, la CGT s'inquiète sur la capacité de l'entreprise à assurer tous les projets à venir (RISE, SCAF ...)

Comment retenir et attirer des salariés quand on propose de les appauvrir et de déconsidérer leurs qualifications en les smicardisant ?

Après consultation de ses syndiqués, la CGT rejette à 88% les propositions salariales de la direction. La CGT soutiendra tous les salariés qui dénonceront dans les semaines à venir une réelle prise en considération de l'inflation.

Corbeil, le 13/03/2023